

SESSION 2016

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

ÉPREUVE DE CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le diapason mécanique est autorisé.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

SUJET

Dans les principes de mise en œuvre du chapitre « Écouter et étudier les œuvres pour construire une culture musicale et artistique », le programme d'éducation musicale au collège précise que « *si une approche linéaire de la chronologie ne peut déterminer le parcours de formation, la mise en perspective permanente des œuvres étudiées structure progressivement la conscience historique des élèves. Dans cet esprit, elles sont choisies de façon équilibrée afin de couvrir progressivement la diversité des périodes historiques et aires géographiques représentatives. Quelle que soit l'œuvre étudiée, sa mise en relation avec des témoignages d'autres époques développe la conscience de la chronologie. La connaissance de l'histoire de la musique et des arts se construit alors en conséquence de ces allers et retours permanents. (...) Les œuvres étudiées mettent ainsi en lumière l'histoire des hommes, de leurs idées et des sociétés qui les ont vues naître.* »

Dans un premier temps, et sans vous restreindre au seul champ musical, vous commenterez et développerez cette citation à partir d'une problématique que vous aurez précisée. Vous vous appuyerez d'une part sur l'étude et la mise en relation des documents présentés par le sujet et d'autre part sur des références musicales et artistiques de votre choix.

Dans un deuxième temps, vous exposerez brièvement, en les justifiant, les objectifs de formation que vous pourriez viser avec une ou plusieurs classes de collège sur la base de cette problématique et des documents qui l'accompagnent. Vous identifierez dans ce cadre quelques connaissances et compétences susceptibles d'être construites et développées par les élèves.

Documents identifiés proposés par le sujet

Œuvres musicales

- Anonyme - *Apo xeno meros* (traditionnel grec) – durée 1'09
- Raimbaut DE VAQUEIRAS (1165?-1207?), *Kalenda Maya* (chant d'amour adressé à une dame par le poète pour rendre le mari jaloux) – durée 2'25
- Francis POULENC (1899 - 1963), *Le disparu* (1947) sur le poème *La rue Saint Martin* extrait du recueil *Etats de veille* (1943) de Robert DESNOS – durée 1'33
- George GERSHWIN (1898 - 1937), *Porgy and Bess* (1935), extrait : *Summertime*, interprétation Angélique KIDJO , chanteuse béninoise (2001) - durée 2'15
- Jean-Baptiste LULLY (1632 - 1687), *Le bourgeois gentilhomme* (1670), *Ouverture* – durée 2'52

Textes littéraires

- MONTESQUIEU (1689 – 1755), *Lettres persanes* (1721), *Lettre n°37*
- Robert DESNOS (1900 – 1945), *Etats de veille* (1943), extrait : *Couplet de la rue Saint Martin*
- *Dedans ? Dehors ? Le compositeur et la cité*, Bernard Sève, extrait (In *Musique et Société*, Cité de la Musique, Les Editions 2004)

Œuvres relevant des arts visuels

- Honoré DAUMIER (1808 – 1879), *Louis-Philippe (La Poire) : pot de vin, arrestations arbitraires, mitraillades, transnoninades, elle couvre tout de son manteau* (1834) – Lithographie, BNF, Paris
- Ayad ALKADHI (1971 -), artiste né en Iraq et vivant à New York : *Mona* (2008), fusain et acrylique, 76.2 x 101.6 cm
- James PRADIER, sculpteur suisse (1790-1852) : *Odalisque* (1841), Marbre (H. 105 ; L. 94 ; P. 61 cm)

Lettre persane n°37 – MONTESQUIEU (1721)

MONTESQUIEU, Lettre XXXVII. Usbek à Ibben, à Smyrne

Le roi de France est vieux. Nous n'avons point d'exemple dans nos histoires d'un monarque qui ait si longtemps régné. On dit qu'il possède à un très haut degré le talent de se faire obéir : il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son Etat. On lui a souvent entendu dire que, de tous les gouvernements du monde, celui des Turcs, ou celui de notre auguste sultan, lui plairait le mieux, tant il fait cas de la politique orientale.

J'ai étudié son caractère, et j'y ai trouvé des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre. Par exemple, il a un ministre qui n'a que dix-huit ans, et une maîtresse qui en a quatre-vingts ; il aime sa religion, et il ne peut souffrir ceux qui disent qu'il la faut observer à la rigueur ; quoiqu'il fuie le tumulte des villes, et qu'il se communique peu, il n'est occupé, depuis le matin jusques au soir, qu'à faire parler de lui ; il aime les trophées et les victoires, mais il craint autant de voir un bon général à la tête de ses troupes, qu'il aurait sujet de le craindre à la tête d'une année ennemie. Il n'est, je crois, jamais arrivé qu'à lui d'être, en même temps, comblé de plus de richesses qu'un prince n'en saurait espérer, et accablé d'une pauvreté qu'un particulier ne pourrait soutenir.

Il aime à gratifier ceux qui le servent ; mais il paye aussi libéralement les assiduités, ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans, que les campagnes laborieuses de ses capitaines. Souvent il préfère un homme qui le déshabille, ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des villes ou lui gagne des batailles. Il ne croit pas que la grandeur souveraine doive être gênée dans la distribution des grâces, et, sans examiner si celui qu'il comble de biens est homme de mérite, il croit que son choix va le rendre tel : aussi lui a-t-on vu donner une petite pension à un homme qui avait fui deux lieues, et un beau gouvernement à un autre qui en avait fui quatre.

Il est magnifique, surtout dans ses bâtiments : il y a plus de statues dans les jardins de son palais que de citoyens dans une grande ville. Sa garde est aussi forte que celle du prince devant qui les trônes se renversent ses armées sont aussi nombreuses, ses ressources aussi grandes, et ses finances aussi inépuisables.

De Paris, le 7 de la lune de Maharram 1713

Couplet de la rue Saint Martin – États de veille – Robert DESNOS (1943)

Je n'aime plus la rue Saint-Martin
Depuis qu'André Platard l'a quittée.
Je n'aime plus la rue Saint-Martin,
Je n'aime rien, pas même le vin.

Je n'aime plus la rue Saint-Martin
Depuis qu'André Platard l'a quittée.
C'est mon ami, c'est mon copain.
Nous partageons la chambre et le pain.
Je n'aime plus la rue Saint-Martin.

C'est mon ami, c'est mon copain.
Il a disparu un matin,
Ils l'ont emmené, on ne sait plus rien.
On ne l'a plus revu dans la rue Saint-Martin.

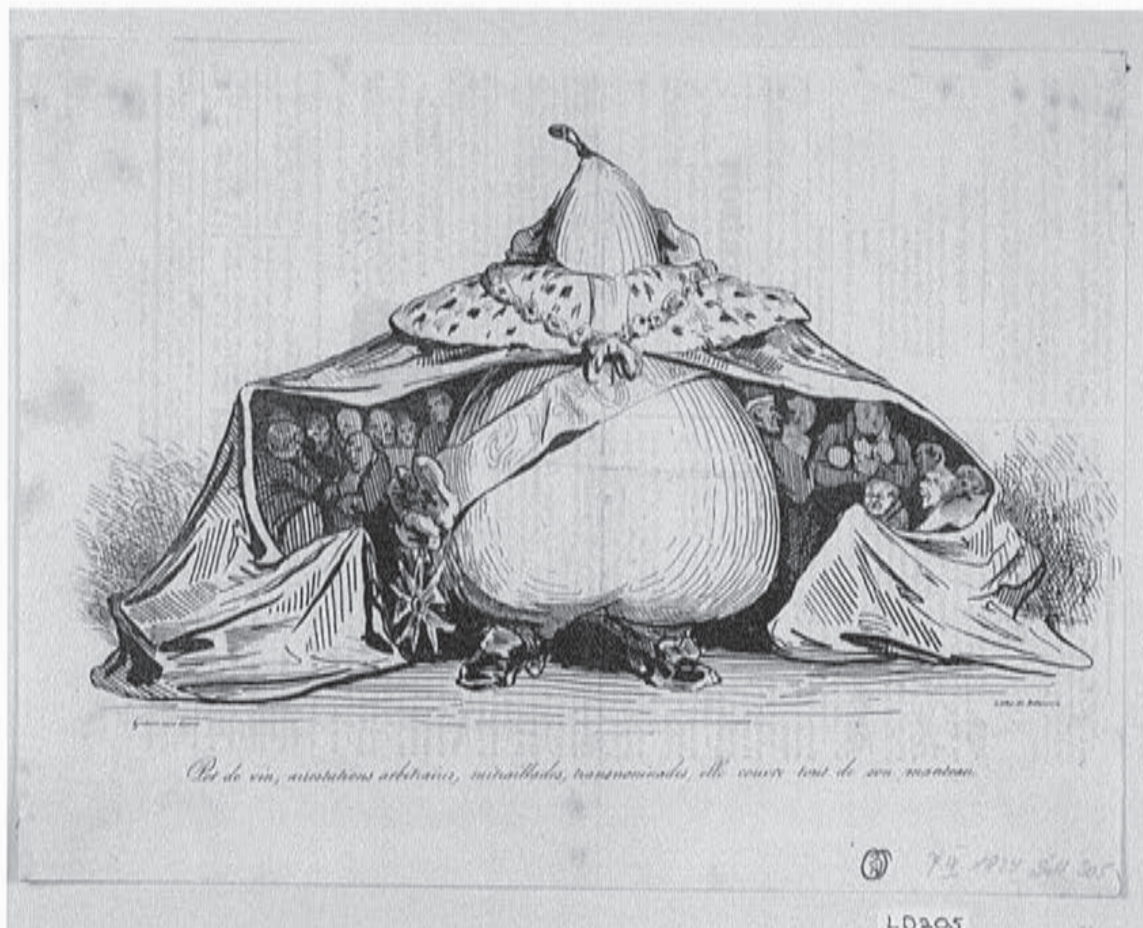
Pas la peine d'implorer les saints,
Saints Merri, Jacques, Gervais et Martin,
Pas même Valérien qui se cache sur la colline.
Le temps passe, on ne sait rien.
André Platard a quitté la rue Saint-Martin.

Robert DESNOS, États de veille, 1943

Extrait de ***Dedans ? Dehors ? Le compositeur et la cité***, Bernard SÈVE (In *Musique et Société*, Cité de la Musique, Les Editions 2004)

« De tous les arts, la musique est sans doute celui qui est le plus imbriqué dans l'existence sociale. (...) Le compositeur écrit dans une société déterminée, pour ses instruments, pour son public, selon ses codes (gammes, formes) et ses rites (la fête, la cérémonie, le concert). La société est la condition de la musique, au double sens de condition : système de contraintes mais aussi condition de possibilité, condition qui rend la musique possible (pensable, jouable, écoutable). (...) La société est un condensé d'histoire. Dans ses créations les plus personnelles retentit comme le lointain profond écho des musiques que le compositeur a entendues, dont certaines viennent de très loin. »

Honoré DAUMIER (1808 – 1879), ***Louis-Philippe (La Poire) : pot de vin, arrestations arbitraires, mitraillades, transnoninades, elle couvre tout de son manteau*** (1834) – Lithographie, BNF, Paris





James Pradier, *Odalisque* (1841), Marbre (H. 105 ; L. 94 ; P. 61 cm)



odalisque

nom féminin

(turc *odaliq*, de *oda*, chambre)

- Dans l'Empire ottoman, esclave attachée au service des femmes du Sultan.
- Thème orientaliste de femme nue allongée.
- Littéraire. Courtisane.

(source : dictionnaire Larousse)

NB :

1. Anonyme - *Apo xeno meros* - durée 1'09
2. Raimbaut DE VAQUEIRAS *Kalenda Maya* – durée 2'25
3. Francis POULENC *Le disparu* - durée 1'33
4. George GERSHWIN *Summertime*, interprété par Angélique KIDJO - durée 2'15
5. Jean-Baptiste LULLY *Le bourgeois gentilhomme, Ouverture* – durée 2'52

Présentés dans cet ordre et séparés par quelques secondes de silence, ces cinq enregistrements seront diffusés en un seul ensemble :

- deux fois successivement quinze minutes après le début de l'épreuve ;
- une troisième fois deux heures après le début de l'épreuve ;
- une dernière fois, une heure avant la fin de l'épreuve.